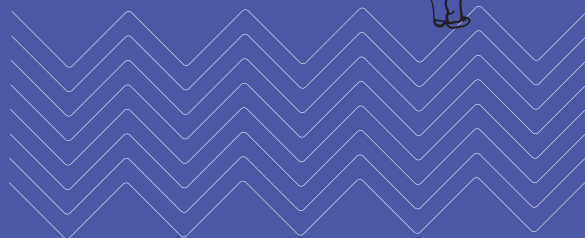
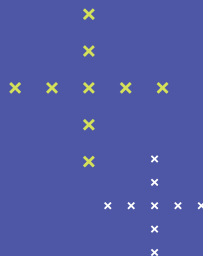


L'école catholique

Un partenaire
au cœur de
votre territoire

Paroles de Maires



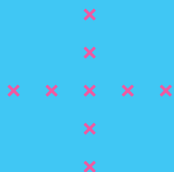
UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

L'école catholique partage avec les collectivités locales une ambition commune, au service de l'éducation des plus jeunes.

Plusieurs maires de France se sont exprimés sur leur partenariat avec l'école catholique. Leur parole est représentative d'une relation bien vivante, fondée sur un état d'esprit et des réalités concrètes.

En dialoguant ici avec eux, l'école catholique redit son attachement à une forme d'« association » aux territoires... qui se traduit par une reconnaissance mutuelle, un échange confiant et constructif, un partenariat durable et toujours renouvelé.

Ce partenariat n'en reste pas aux bonnes intentions : il est fait d'initiatives et de projets tangibles, au bénéfice de tous. La commune et l'école catholique trouvent ainsi ensemble les moyens de garantir la diversité scolaire. De concert, elles contribuent au vivre ensemble et à l'attractivité du territoire.



Des maires
témoignent



Une école ouverte à tous

Frédéric Vigouroux « La Ville n'a pas à juger du fond du projet pédagogique des différentes écoles. Elle a à accompagner chaque école dans l'éducation des enfants. De son côté, l'école catholique ne fait pas de prosélytisme. Mais elle doit affirmer son identité. »

Yvon Robert « L'école catholique apporte sa contribution au « vivre ensemble » lorsqu'elle est largement ouverte à tous les enfants, quelle que soit leur appartenance religieuse et lorsqu'elle met en place les conditions de scolarité qui prennent en compte toutes les situations sociales des enfants. »

Philippe Laurent « La très grande majorité des maires de France sont attachés à la liberté de choix des familles en matière scolaire. La diversité scolaire est un enrichissement pour nos territoires. Elle fait partie intrinsèque du modèle français. »



L'école catholique est ouverte à tous, elle rassemble des élèves et des familles quelles que soient leur origine, opinion ou croyance. Elle est attentive aux différents parcours personnels en se voulant une école de la réussite de chaque élève. Son projet est d'accueillir et de faire vivre ensemble, sans discrimination, les élèves qu'elle réunit. En proposant autre chose aux familles, notamment en raison de la spécificité de sa proposition éducative chrétienne, elle fait vivre le pluralisme et la diversité dans les communes. Avec sa liberté qui lui est propre, elle est aussi un lieu de créativité et de propositions éducatives, mis au service de la commune.



Yvon Robert

Maire de Rouen (76) et vice-président de la commission « Politique de la Ville et Cohésion sociale » commune à l'AMF, France Urbaine et Ville & banlieue



Philippe Laurent

Maire de Sceaux (92) et secrétaire général de l'AMF

Une association aux territoires

Sylvie Bonnet « Heureusement que l'école catholique est là pour permettre aux parents d'avoir un choix et une liberté. »

Bernard Renou « Notre partenariat avec l'école catholique est aussi fort que celui avec l'école publique, c'est un état d'esprit. Les parents ont le choix, ils scolarisent leurs enfants là où ils le veulent. La diversité scolaire permet à chacun de vivre sur un même territoire avec ses différences. »

Françoise Gatel « L'École est au cœur de la vie communale ! En Ille-et-Vilaine, l'Enseignement catholique scolarise près de 40 % des élèves du 1^{er} degré. Dans plus de 70 communes, la seule école est l'école catholique. Cette réalité locale conduit les maires à travailler et à dialoguer avec les directeurs d'établissement, les gestionnaires bénévoles et les parents d'élèves. »

Frédéric Vigouroux « Tous les enfants scolarisés sont les enfants de la commune, quel que soit le choix de leurs parents. Il est normal que la mairie s'engage auprès des écoles catholiques et publiques, conformément à la loi. »



L'école catholique offre la spécificité de son projet éducatif aux familles qui en font le choix, répondant à un besoin éducatif. Ainsi, elle participe à la mission de service public d'éducation ; cette participation prend la forme de l'association par contrat. Oui, il y a bien une association de l'école catholique à la commune dont découle un partenariat au service des élèves et de leur famille.



Sylvie Bonnet
Maire
d'Ardoix
(07)



Françoise Gatel
Sénatrice-maire
de Châteaugiron
(35) et
vice-présidente
de l'AMF



Bernard Renou
Maire de
Domagné
(35)

Des partenariats concrets

Françoise Gatel « La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a renforcé le dialogue entre les communes et les écoles privées sous contrat d'association dans le respect des compétences de chacun et des textes qui encadrent nos relations. »

Michel Pécout « Tous les enfants de la commune doivent être traités de la même manière. Il n'y a pas de raison que les restrictions budgétaires que nous subissons impactent une seule école. Les enfants sont l'avenir de notre commune. »

Sylvie Bonnet « Nous prenons en charge le contrat d'association, mais nous finançons aussi les postes de trois ATSEM ainsi que les cours d'anglais, les cours de musique, une classe découverte, des heures de ménage, une participation aux transports si besoin... Pour l'école catholique comme pour l'école publique. »

Bernard Renou « Depuis 15 ans au moins, nous avons une cantine municipale, proposée aux enfants des deux écoles. Ce sont les mêmes conditions financières et la même gestion pour les deux réseaux d'écoles, il n'y a pas de différence. »



Entre l'école catholique et la commune, de réels partenariats existent, garantissant des exigences d'équité et de qualité éducative pour tous les enfants. Pour contribuer au financement de la scolarisation de tous les élèves, la commune finance les dépenses de fonctionnement de l'école catholique sous contrat : c'est le forfait communal, calculé sur la base du coût de l'élève de l'école publique.

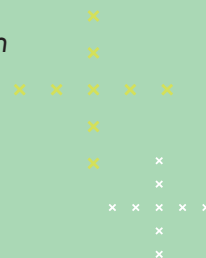
Mais le partenariat école catholique-commune ne repose pas seulement sur des aspects financiers. Certains maires ont décidé de faire cause commune et de partager des services et équipements. Ils peuvent proposer également une association aux activités périscolaires de la ville ou bien encore une participation aux animations.



Frédéric Vigouroux
Maire de
Miramas (13)



Michel Pécout
Maire de
Graveson
(13)



Des territoires attractifs

Michel Pécout « L'enfant est le meilleur lien social qui existe dans la commune. L'école catholique a tout autant sa place que l'école publique. Elle fait partie intégrante de la commune, elle participe à l'attractivité du territoire. »

Sylvie Bonnet « L'école catholique participe à la vie locale. À travers ses manifestations propres, mais aussi en s'impliquant dans d'autres associations. Les membres de la communauté éducative, enseignants et parents, ont cet esprit de bénévolat, de volontariat, ils sont engagés. Dans notre commune, l'école catholique a toute sa place et heureusement qu'elle est là. »

Bernard Renou « Le fait d'avoir deux écoles donne une qualité de service réelle sur le terrain. Et cela apporte une cohésion, un dynamisme dans la vie locale, avec les parents. Avoir deux réseaux est un plus pour la commune et cela contribue à son attractivité. Dans notre commune, nous faisons le constat que l'école catholique est complètement impliquée dans la vie locale. Au niveau de l'enseignement bien sûr, mais également dans les activités de la commune. La communauté éducative et les parents de l'école catholique s'impliquent dans les actions locales : les fêtes de la commune, le Téléthon, les cérémonies commémoratives... L'école catholique donne l'exemple du lien social et du vivre ensemble. »

Le partenariat école catholique-commune s'illustre à travers la vie locale, au-delà des seules obligations légales. L'école catholique souhaite y participer activement. De nombreux maires veillent à bien l'associer comme véritable acteur du territoire et bien souvent la communauté éducative et les parents de l'école catholique s'impliquent dans la vie commune et le lien social.

Tout ceci concourt à la dynamique et à l'attractivité de la commune. En effet, plus il y a de services à la population proposés sur la commune, plus elle est attractive. Avec son projet, l'école catholique élargit l'offre éducative du territoire.

